

Programme : Tunisie
Pour l'année : 2004

Fait le : 21-11-2003



I - CONTEXTE

La Tunisie, avec une population de 9,7 millions d'habitants, avait un IDH (indicateur du développement humain, établi par le PNUD – Programme des Nations unies pour le développement) de 97 en 2002 ; il était de 89 en 2001. Les centres de soins et de santé de base couvrent le territoire et sont, en théorie, accessibles aux personnes handicapées, qui bénéficient de la gratuité des soins. Les grandes villes côtières des régions sud disposent de centres de santé de base, d'unités régionales de réadaptation (qui manquent toutefois de personnels spécialisés) et d'un réseau associatif qui gère des centres spécialisés (subventionnés par l'Etat) pour la réadaptation des personnes handicapées. En revanche, les zones intérieures possèdent très peu de services accessibles aux populations à l'habitat dispersé. En raison du degré de leur handicap et / ou de leur isolement géographique, un grand nombre d'enfants ne bénéficient pas de prise en charge. Le dépistage et la prise en charge précoces sont inexistantes ou obligent les familles à placer leurs enfants dans des centres spécialisés, au détriment d'une insertion en milieu ordinaire. C'est pourquoi des associations locales souhaitent aujourd'hui proposer une solution alternative à ces familles, en développant des dispositifs mobiles de dépistage et de réadaptation. Cependant, l'absence de personnes ressources professionnelles, le manque d'expérience pluridisciplinaire des praticiens et l'absence de cadres de référence limitent les performances des associations du Sud-Est tunisien, ainsi que la valorisation et la consolidation de leurs initiatives.

II - HISTORIQUE

Handicap International intervient en Tunisie depuis 1992, ponctuellement tout d'abord, puis en permanence depuis 1997 dans le cadre d'un accord général de coopération signé avec le ministère des Affaires sociales. De 1998 à 2002, l'association est intervenue dans le cadre du projet Prévention du handicap chez les enfants de Tunisie, afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des enfants handicapés, au moyen de la formation des professionnels de la réadaptation, de l'équipement des centres spécialisés associatifs et de la mise en place de dispositifs mobiles de dépistage et de réadaptation dans deux centres. Ce projet s'est terminé en décembre 2002. En 2003, Handicap International a poursuivi ses actions à travers le projet Appui aux associations de personnes handicapées en Tunisie, qui s'est achevé en septembre.

III - STRATEGIE

En 2004, Handicap International souhaite poursuivre en Tunisie le développement de projets visant la création de services accessibles pour les personnes handicapées, le renforcement structurel et des capacités des institutions et associations intervenant dans le champ du handicap, et la formation des professionnels de la réadaptation, pour améliorer la qualité de la prise en charge et l'intégration sociale des personnes handicapées. En lien avec les programmes de l'association au Maroc et en Algérie, Handicap International souhaite aussi

mettre en place des espaces d'échange des pratiques entre les professionnels de la réadaptation au Maghreb.

IV - DESCRIPTION DES ACTIONS

Les principales actions réalisées en Tunisie de 1998 à 2003 par Handicap International sont : la création et la mise en place de deux dispositifs mobiles de dépistage et de réadaptation (DMDR) ; la construction, l'aménagement et l'équipement d'un centre de rééducation et d'un atelier d'aides techniques à Médenine ; l'aménagement et l'équipement de deux ateliers de réparation d'aides techniques roulantes à Tunis et à Sfax ; l'organisation de sessions de formation et d'échange pour les professionnels de la réadaptation ; le développement et la promotion de l'équitation thérapeutique par la formation de formateurs ; le soutien direct aux associations du Sud-Est tunisien.

En 2004, Handicap International souhaite poursuivre le processus de formation des professionnels de la réadaptation initié en collaboration avec l'Institut de promotion des handicapés (IPH) de Tunis. Nous recherchons actuellement des financements pour le projet Accompagnement à l'autonomie des personnes handicapées au Maghreb (2004-2006), qui regroupe les actions de l'association développées dans les trois pays du Maghreb. L'objectif est de valoriser les initiatives locales pour une plus grande autonomie et une meilleure insertion sociale des personnes en situation de handicap au Maghreb. Nous attendons la réponse de la Commission européenne, prévue pour début 2004.

V - PUBLIC CONCERNE

Les principaux **bénéficiaires** du programme en Tunisie sont les professionnels de la réadaptation (psychologues, éducateurs spécialisés, orthophonistes, instituteurs spécialisés, directeurs de centres éducatifs, kinésithérapeutes, assistantes sociales) intervenant dans les structures gérées par les partenaires ou associés, et les membres des conseils d'administration des associations partenaires. Les bénéficiaires indirects ou finaux sont les personnes en situation de handicap et leur famille vivant dans des zones rurales, qui bénéficient d'une prise en charge adaptée et de services facilitant leur insertion sociale, et celles qui – par la nature et / ou le degré de leur handicap – ne sont admises dans aucun centre spécialisé.

Les **principaux partenaires** du programme sont le ministère des Affaires sociales, l'Institut de promotion des handicapés (IPH) de Tunis, l'Association générale des insuffisants mentaux (AGIM) à Médenine, l'Association des parents et amis des handicapés de Tunisie (Apaht) à Tataouine, et l'Union tunisienne d'aide aux insuffisants mentaux (Utaim) à Gabès et à El Hamma.

VI - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Avec la fermeture du bureau de Handicap International en Tunisie en juin 2003, le suivi des activités est assuré par le bureau de l'association au Maroc. Des missions de formation sont organisées ponctuellement pour l'appui technique aux professionnels et aux partenaires. En 2004, Handicap International souhaite ouvrir un bureau à Gabès pour le suivi des activités dans le Sud-Est tunisien (avec le recrutement d'un chargé de suivi et d'un administrateur).